

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MAI 2021

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

ELECTION D'ADJOINT AU MAIRE

Suite à la démission de Catherine MINAUD à son poste d'adjointe au Maire, le Conseil Municipal doit réélire un adjoint. Après avoir sollicité l'assemblée, Monsieur le Maire reçoit une seule demande pour le poste d'adjoint : Sophie MAHUTEAU.

Sophie MAHUTEAU ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée adjointe au Maire.

INFORMATION « LA POSTE »

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de créer une commission « la Poste » composée de :

- Alexandra SURRE
- Sophie MAHUTEAU
- Angélique MEYRONNEINC
- Dominique NOWAK
- Marie-Béatrice TOURNU

afin de réfléchir sur les horaires d'ouverture et l'organisation de ce service public.

PARTICIPATION COMMUNALE POUR LES COURS DE NATATION

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents, décide de participer à hauteur de 40 % du coût de cet apprentissage pour les enfants villefranchois à compter de juin 2021 (4 € par enfant et par leçon).

CONSULTATION POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE 2021-2023

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, valide le cahier des charges et le règlement de consultation relatifs à la prestation de restauration scolaire. Il demande à Monsieur le Maire d'effectuer les consultations et charge Monsieur le Maire d'effectuer l'appel d'offres.

ACQUISITION D'UN LAVE-VAISSELLE

Suite à l'étude de trois propositions commerciales, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de retenir la proposition moins disante de DECHO CENTRE pour l'acquisition d'un lave-vaisselle d'un montant de 1 578.30 € HT.

La séance est levée à 21H00

Villefranche d'Allier, le 28 mai 2021